UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
DE PARIS

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS.
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1893-1894

RAPPORT

SUR LES CONCOURS DES PRIX

NOTICE SUR LES PRIX DE FONDATIONS

MELUN
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE
—
1894

UNIVERSITÉ DE FRANCE

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE
DE PARIS

PALMARÈS

DES PRIX DÉCERNÉS A LA SUITE DES CONCOURS
DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1893-1894

RAPPORT

SUR LES CONCOURS DES PRIX

NOTICE SUR LES PRIX DE FONDATIONS

MELUN
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE
1894

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

ADMINISTRATION

MM. G. PLANCHON, Directeur, ✠, ✿ I.
A. MILNE-EDWARDS, Assesseur, Membre de l'Institut, O. ✠, ✿ I.
E. MADOULÉ, Secrétaire, ✿ I.

PROFESSEURS

MM. A. MILNE-EDWARDS, O. ✠, ✿ I., Membre de l'Institut	Zoologie.
PLANCHON, ✠, ✿ I	Matière médicale.
RICHE, O. ✠, ✿ I	Chimie minérale.
JUNGFLEISCH, ✠, ✿ I	Chimie organique.
LE ROUX, ✠, ✿ I	Physique.
BOURGOIN, O. ✠, ✿ I BOURQUELOT, ✿ I., *chargé de cours*	Pharmacie galénique.
BOUCHARDAT, ✿ I	Hydrologie et minéralogie.
MARCHAND, ✿ I	Cryptogamie.
PRUNIER, ✿ I	Pharmacie chimique.
MOISSAN, ✠, ✿ I, Membre de l'Institut	Toxicologie.
GUINGARD, ✿ I	Botanique.
VILLIERS-MORIAMÉ, ✿ I, *chargé de cours*	Chimie analytique. (*Cours complémentaire.*)

Directeur et professeur honoraire : M. CHATIN, Membre de l'Institut, O. ✠, ✿ I.
Professeur honoraire : M. BERTHELOT, Membre de l'Institut, G. O. ✠, ✿ I.

AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM. LEIDIÉ, ✿ A.
GAUTIER.
BOUVIER, ✿ A.
BOURQUELOT, ✿ A.

MM. BERTHELOT.
OUVRARD. ✿ A.
RADAIS.

CHEFS DES TRAVAUX PRATIQUES

MM. N. : 1re année	Chimie.
LEXTREIT, ✿ A. : 2e année.	—
N	Micrographie.
QUESNEVILLE, ✿ A.	Physique.

Bibliothécaire : M. DORVEAUX, ✿ A.

L'Assemblée de l'École supérieure de Pharmacie de Paris s'est réunie le 19 juillet 1894, dans la salle de ses séances, sous la présidence de M. Planchon, Directeur, à l'effet d'entendre la lecture et de procéder à la discussion des rapports présentés par les jurys des divers Concours qui ont eu lieu pour l'obtention des prix à décerner par l'École en 1894.

A la suite du compte rendu de ses opérations fait par chaque commission, l'Assemblée, délibérant sur les propositions qui lui étaient soumises, a arrêté la liste des lauréats des prix accordés par l'État, des prix de *Travaux pratiques* et des prix provenant de *Fondations*.

Sa décision a été approuvée par décision ministérielle du 18 août 1894.

L'Assemblée avait, en outre, désigné M. Bouvier, agrégé, pour présenter le rapport général annuel sur la tenue et les résultats desdits concours. Ce document a été lu et approuvé dans la réunion plénière du 8 novembre. L'Assemblée en a voté l'impression à la suite du Palmarès de 1894.

La remise des prix et médailles aux lauréats réunis a été faite, en séance privée, par M. le Directeur, assisté de M. Madoulé, Secrétaire de l'École, qui a proclamé les noms des étudiants désignés ci-après:

PALMARÈS

des Prix décernés aux lauréats de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, à la suite des Concours de l'année scolaire 1893-1894.

PRIX DE L'ÉCOLE

PREMIÈRE ANNÉE

1er Prix (Médaille d'argent. — 30 francs de livres).

M. Fourneau (Ernest), né à Biarritz (Basses-Pyrénées), le 4 octobre 1872.

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Desfemmes (Gilbert), né à Saint-Gérand-le-Puy (Allier), le 24 août 1871.

Citations honorables :

MM. Alboui (Raymond) ; Pellerin (Georges).

DEUXIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'argent. — 75 francs de livres).

M. Tiffeneau (Marc), né à Mouy (Oise), le 7 novembre 1873.

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Valeur (Amand), né à Lens (Pas-de-Calais), le 12 juin 1870.

Citations honorables :

MM. Pouloux (François); Vincent (Jules).

TROISIÈME ANNÉE

1er Prix (Médaille d'or de 300 francs).

M. Delépine (Marcel), né à Saint-Martin-le-Gaillard (Seine-Inférieure), le 19 septembre 1871.

2e Prix (Médaille de bronze. — 25 francs de livres).

M. Petit (Sylvain-Antoine), né à Saint-Sulpice-le-Guérétois (Creuse), le 1er mai 1869.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE GÉNÉRALE

Médailles d'argent:

M. Autié (Louis), né à Montpellier (Hérault), le 26 janvier 1854.

M. Mouneyrat (Antoine), né à Saint-Aulaire (Creuse), le 10 avril 1871.

Citations honorables :

MM. Millet (Louis) ; Perraudin (Étienne).

DEUXIÈME ANNÉE

PHYSIQUE

Médailles d'argent:

M. Valeur (Amand), né à Lens (Pas-de-Calais), le 12 juin 1870, déjà nommé.

Citations honorables :

MM. Vincent (Jules); Houllier (Édouard); Leclerc (Émile).

DEUXIÈME ET TROISIÈME ANNÉE

MICROGRAPHIE

Médailles d'argent :

M. Brossard-Dalban (Victor-Amédée), né à Colmar (Haut-Rhin), le 16 février 1865.

M. Lutz (Louis), né à Neuilly-sur-Seine (Seine), le 18 décembre 1871.

Citations honorables :

MM. Vrignaud (Gustave); Dethan (Georges).

CHIMIE ANALYTIQUE

Médailles d'argent :

M. Laligant (Pierre-Marius), né au Creusot (Saône-et-Loire), le 26 janvier 1865.

M. Andrieux (Louis), né à Bourbonne (Haute-Marne), le 18 décembre 1866.

Citations honorables :

MM. Dureuil (Sébastien); Farge (Louis).

PRIX DE FONDATIONS

Prix Menier (600 francs. — Médaille d'argent).

M. Lutz (Louis), né à Neuilly-sur-Seine (Seine), le 18 décembre 1871, déjà nommé.

Prix Laroze (500 francs).

M. Lafay (Laurent), né à Saint-Julien-de-Civry (Saône-et-Loire), le 2 février 1861.

Prix Laillet (500 francs).

M. Coutière (Henri), né à Saulzet (Allier), le 4 mars 1869.

Prix Lebeault (500 francs).

M. Valeur (Amand), né à Lens (Pas-de-Calais), le 12 juin 1870, déjà nommé.

Prix Desportes (700 francs).

M. Brossard-Dalban (Victor-Amédée), né à Colmar (Haut-Rhin), le 16 février 1865, déjà nommé.

Prix Henri Buignet. — 1er Prix. (600 francs).

M. Valeur (Amand), né à Lens (Pas-de-Calais), le 12 juin 1870, déjà nommé.

2e Prix. (400 francs).

M. Tiffeneau (Marc), né à Mouy (Oise), le 7 novembre 1873, déjà nommé.

RAPPORT

de M. Bouvier, *agrégé*, sur les concours des prix.

Le rapport qui vous est lu chaque année, à pareille époque, doit être considéré comme un travail de synthèse, dans lequel se trouvent exposées, à côté des succès de nos élèves, les tendances qu'ils manifestent dans leurs études.

Avant de vous présenter la liste des lauréats qui ont triomphé dans les trois séries de concours de l'année scolaire 1893-94, je suis heureux d'appeler votre attention sur l'importance qu'ont eue cette année ces concours, non seulement au point de vue de la valeur des candidats, mais aussi au point de vue de leur nombre, qui s'est accru d'une quantité très notable, surtout pour les deux séries de prix (prix de l'école et prix de fondations) où, jusqu'ici, la lutte n'avait pas été très vive. C'est un symptôme que vous accueillerez avec plaisir, j'en suis convaincu, parce qu'il est la preuve d'un regain de vitalité dont bénéficieront, à coup sûr, les études pharmaceutiques.

PRIX DE L'ÉCOLE

En 1re et en 2e année, les candidats au prix de l'école ont été beaucoup plus nombreux que les années précédentes. En 3e année, il y a eu deux candidats comme en 1892 et un de moins qu'en 1893. Les épreuves, en général, ont été satisfaisantes.

PREMIÈRE ANNÉE

Sur 22 candidats inscrits 17 ont pris part à toutes les épreuves du concours. Ces derniers étaient au nombre de 5 en 1893, et de 9 en 1892.

Les sujets donnés aux trois épreuves du concours étaient les suivants :

1° Composition écrite.

CHIMIE. — *Des composés oxygénés du chlore, du brome et de l'iode.*

PHYSIQUE. — *Des lentilles.*

BOTANIQUE. — *Transformation dont l'ovule est le siège après la fécondation.*

2° Épreuve orale.

1° *Phosphore, ses modifications, préparation et propriétés.*
2° *Reconnaissance de 25 plantes fraîches.*

3° Épreuve pratique.

Analyse qualitative d'un mélange renfermant : 1° Chlorure de lithium ; 2° bromure de calcium ; 3° iodure de baryum.

Le jury accorde :

Le *premier prix* à M. FOURNEAU, avec 60 p. 80 pour 100.
Le *second prix* à M. DESFEMMES, avec 57 p. 50 —
Une *première mention très honorable* à M. ALBOUI qui a obtenu 55 p. 80.
Une *seconde mention très honorable* à M. PELLERIN, qui a obtenu 55 points.

DEUXIÈME ANNÉE

Onze candidats étaient inscrits pour le concours. Huit d'entre eux ont remis une copie et six ont pris part ensuite à toutes les épreuves.

Première épreuve. — Composition écrite.

CHIMIE ORGANIQUE. — *Aniline, toluidine et leurs dérivés.*

MATIÈRE MÉDICALE. — *Malvacées et leurs produits.*

Deuxième épreuve.

Reconnaissance de 30 échantillons de matière médicale et de 10 plantes fraîches, avec dissertation sur les clous de girofle.

Troisième épreuve.

La troisième épreuve consiste en des manipulations qui comportaient :

1° Une *analyse qualitative d'un mélange de sels comprenant cinq acides ou bases;*
2° Un *dosage d'oxyde de manganèse.*

Le jury accorde :

Le *premier prix* à M. Tiffeneau avec 161 points sur 200.
Le *second prix* à M. Valeur avec 153 points.
Deux *mentions honorables ex æquo* à MM. Pouloux et Vincent qui ont obtenu l'un et l'autre 131 points.

TROISIÈME ANNÉE

Deux candidats se sont présentés et ont pris part à toutes les épreuves.

La composition écrite portant sur la zoologie, la toxicologie et la pharmacie, comprenaient les questions suivantes :

Zoologie. — *De l'appareil respiratoire et des phénomènes de la respiration.*

Toxicologie. — *Recherche toxicologique de l'alcool.*

Pharmacie. — *Des tannins employés en pharmacie.*

Les épreuves pratiques comportaient :

1° Une *détermination de la densité d'un liquide (alcool étendu);*

2° Une *recherche toxicologique de substances ajoutées à un vin dans un but frauduleux ou criminel (fuchsine et acide oxalique)*;

3° Une *reconnaissance de 40 échantillons et substances, savoir : 20 échantillons appartenant au règne minéral, 10 minéraux et 10 préparations pharmaceutiques* suivie d'une *dissertation sur la vipère et les serpents venimeux.*

Bien que les candidats aient été peu nombreux, le jury estime que l'ensemble de leurs épreuves est assez satisfaisant et que la distance qui les sépare est assez faible pour qu'il y ait lieu de décerner les deux prix, savoir :

Le *premier prix* à M. Delépine qui a obtenu 100 points sur 120 ;

Le *second prix* à M. Petit qui a obtenu 93 points.

PRIX DE FONDATIONS

Prix Ménier. — Deux mémoires ont été déposés à l'école sur la question proposée cette année pour le prix Ménier : *Des gommes employées en pharmacie*, l'un par M. Jeanparis, étudiant de 2e année, l'autre par M. Lutz (Charles), interne et lauréat des hôpitaux de Paris.

M. Jeanparis a donné un résumé succinct du sujet qu'il avait à traiter ; il a indiqué et classé les diverses gommes, et insisté sur leurs propriétés chimiques ; il s'est aussi préoccupé de leur origine et de leur mode de formation, mais sans aborder de front le problème. Il a témoigné, à cet égard, de bonnes intentions, qui sont restées un peu trop platoniques.

Le mémoire de M. Lutz est bien autrement important. Ce qui le caractérise c'est, à côté des parties historique et descriptive, l'une et l'autre bien traitées, la préoccupation de faire un choix au milieu des opinions qu'on a proposées sur la ma-

nière dont la gomme se produit dans les végétaux qui la fournissent. Ne trouvant pas de solution satisfaisante, il a institué une série d'observations personnelles qui l'ont amené à des résultats intéressants. Une question aussi difficile ne se résout pas du premier coup, et M. Lutz aura encore bien des recherches à faire pour aboutir, mais le jury ne peut que le féliciter de ce qu'il a fait déjà et l'encourager dans cette voie. Il compte que M. Lutz présentera un bon travail sur ce sujet pour le couronnement de ses études pharmaceutiques.

L'épreuve de reconnaissance (40 drogues, 10 plantes fraîches), et la petite dissertation sur ces deux produits ont donné sensiblement les mêmes résultats pour les deux candidats.

En conséquence, le jury a décerné le *prix Ménier* à M. Lutz qui a obtenu 80 points sur un maximum de 100.

Prix Laillet. — Deux candidats s'étaient fait inscrire pour le concours, mais l'un d'eux s'est retiré dès le début de la première épreuve.

Le concours comportait cette année :

1° Une composition écrite ayant pour sujet : *Insectes hyménoptères : organisation, classification ;*

2° Une *reconnaissance de 20 animaux ;*

3° Une *dissertation* préparée pendant 10 minutes à huis-clos, *sur un groupe du règne animal (les rongeurs et principalement les muridés).*

Le jury a décerné le *prix Laillet* à M. Coutière qui a été remarquablement bon dans toutes les épreuves, et qui a obtenu le *maximum* pour chacune d'elles.

Prix Buignet. — Sept candidats s'étaient fait inscrire et ont pris part au concours, qui consiste en une composition écrite dont les sujets étaient les suivants :

1° *Lois des décompositions électro-chimiques ;*

2° *Procédés de l'analyse spectrale*

Le jury a accordé :

Le *premier prix* à M. VALEUR qui a obtenu 13 points 5 sur 20 ;

Le *second prix* à M. TIFFENEAU qui a obtenu 13 points.

Il a cependant constaté avec regret la tendance qu'ont les candidats à écrire immédiatement ce qui se présente à leur esprit sur le sujet proposé, sans se préoccuper de l'ordre avec lequel la question devrait être exposée.

PRIX DESPORTES. — Deux candidats s'étaient fait inscrire pour le concours du *prix Desportes*, mais un seul M. Brossard-Dalban a remis une composition écrite et continué les épreuves.

Ces dernières étaient les suivantes :

1° Composition écrite : *Développement comparé du sac pollinique des Angiospermes et du sporange des Cryptogames vasculaires ;*

2° Une *reconnaissance de 60 plantes fraîches phanérogames et cryptogames ;*

3° Une *étude histologique qui a porté sur un fruit très jeune de Pomacée (poire);*

4° Enfin, une *appréciation du travail des candidats aux travaux pratiques pendant les deux semestres.*

Le jury a décerné le *prix Desportes* à M. BROSSARD-DALBAN qui a obtenu une excellente note, 88 points 50 sur 100 points.

PRIX LEBEAULT. — Six candidats étaient inscrits pour ce concours, mais quatre se sont retirés après la première épreuve.

Le *prix Lebeault* était attribué cette année à la *Pharmacie*.

L'épreuve écrite comportait deux questions : 1° *De la pyridine et des alcaloïdes qui s'y rattachent ;* 2° *Falsifications des essences*. Elle a été suivie d'une *épreuve pratique*.

Les épreuves ont été trés satisfaisantes, et le jury a accordé le *prix Lebeault* à M. VALEUR qui a obtenu 82 points sur un maximum de 100.

PRIX LAROZE. — Un seul candidat, M. Lafay s'est présenté pour le *Prix Laroze* ; il a déposé un volume imprimé *sur l'élimination urinaire de l'iode*.

Ce travail est divisé en quatre parties : Dans la première qui contient des généralités sur l'élimination urinaire de l'iode l'auteur étudie les règles de cette élimination, ses formes, ses effets sur le système urinaire, son rôle au point de vue des accidents d'iodisme. Après avoir indiqué les résultats contradictoires qui ont été indiqués sur cette question, il démontre, par une série d'essais qualitatifs et quantitatifs, que, dans les conditions normales, l'iode ne se retrouve dans l'urine qu'à l'état d'iodures alcalins. La deuxième partie a pour objet la recherche clinique de l'iode dans l'urine normale et pathologique. Après avoir examiné et comparé les méthodes classiques qui ont été proposées pour la recherche de l'iode en général, l'auteur les étudie spécialement au point de vue de leur application à l'étude de l'élimination de l'iode par les urines. Dans la troisième partie l'auteur discute avec un soin scrupuleux les méthodes spéciales que l'on peut employer dans les opérations préliminaires et dans les dosages proprement dits, puis il indique plusieurs modifications ayant pour but de rendre ces procédés plus pratiques ou plus exacts. La quatrième partie a pour objet la description d'une méthode rapide de dosage personnelle à l'auteur, et l'exposé des modifications simples et pratiques qu'il propose d'apporter au procédé Maroseau et Personne, modifications qui ont pour

but d'obvier à l'erreur qui résulte de la dissociation de l'iodure double de mercure et de potassium, et pouvant être appliquées soit au titrage de l'iodure commercial, soit à un dosage quelconque d'iodure.

Les conclusions nettes de ce travail n'ont pu être établies qu'à la suite de recherches longues et pénibles que le jury a trouvées dignes à tous égards d'encouragement. Aussi a-t-il décerné le *prix Laroze* à M. LAFAY.

PRIX DES TRAVAUX PRATIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

CHIMIE

En première année, 20 élèves désignés d'après leurs notes antérieures, ont pris part au concours définitif. Le jury a accordé les récompenses suivantes :

1° Une *première médaille d'argent* à M. AUTIÉ qui a obtenu 232 points ;

2° Une *deuxième médaille d'argent* à M. MOUNEYRAT qui vient ensuite avec 206 points ;

3° Deux *citations honorables*, l'une à M. MILLET qui a obtenu 194 points et l'autre à M. PERRAUDIN qui en a obtenu 187.

DEUXIÈME ANNÉE

PHYSIQUE

Sur les 52 élèves qui avaient demandé à concourir, la commission a opéré une première sélection et en a admis 27, soit 8 de plus que l'année précédente. Ce concours a consisté

en deux épreuves, une épreuve préliminaire et une épreuve définitive.

L'épreuve préliminaire consistait : 1° *dans la mesure de la pression atmosphérique au moyen du baromètre de Fortin;* 2° dans la *lecture d'un angle sur le goniomètre de Wollaston.* Sur les 27 candidats, 17 seulement se sont présentés et 7 ont été admis à subir l'épreuve définitive.

Cette dernière comprenait aussi deux parties : 1° *détermination de la température de fusion de la paradibromobenzine ;* 2° *détermination de la densité d'une solution de carbonate de potassium par la méthode du flacon.*

Le jury s'est montré très satisfait de ces différentes épreuves et il a accordé :

1° La *médaille* à M. Valeur qui a obtenu 84 points 66 sur 100.

2° Des *citations honorables* à MM. Vincent, Houllier, Leclerc et Tiffeneau qui ont obtenu : le premier 76 points 83 ; le deuxième 76 points 33 ; le troisième 74 points 33 et le quatrième 72 points 83.

TROISIÈME ANNÉE

CHIMIE ANALYTIQUE

En chimie analytique, 13 canditats ont été admis au concours définitif. Bien que les notes aient été un peu plus faibles que celles des deux années précédentes, le jury a accordé :

1° Une *première médaille d'argent* à M. Laligant qui a obtenu 189 points sur un maximum de 210.

2° Une *deuxième médaille* à M. Andrieux qui vient ensuite avec 183 points.

3° Deux *mentions honorables,* l'une à M. Dureuil avec 179 points, et l'autre à M. Farge avec 177.

MICROGRAPHIE

Après trois épreuves éliminatoires, 7 candidats sont restés en présence pour le concours définitif qui comprenait les deux épreuves suivantes :

1° *Description histologique d'une tige de plante vasculaire (Ficus elastica) et détermination du groupe auquel elle appartient ;*

2° *Étude d'un champignon parasite d'une phanérogame (Uromyces pisi; phase sur Euphorbia cyparissias).*

Ces deux questions ont été bien traitées par MM. Brossard-Dalban et Lutz.

Le jury a accordé :

1° Une *première médaille d'argent* à M. Brossard-Dalban qui a obtenu 88 points sur un maximum de 100;

2° Une *deuxième médaille* à M. Lutz qui a obtenu 86 points ;

3° Deux *mentions honorables*, l'une à M. Vrignaud qui a obtenu 64 points, et l'autre à M. Dethan qui en a obtenu 61.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi, Messieurs, d'en condenser les résultats principaux et d'en tirer quelques indications sur les progrès de nos élèves et sur la marche de leurs études.

Je n'insisterai pas sur les concours des *travaux pratiques* ; leur niveau ne s'est pas affaibli et ils continuent, comme par le passé, à donner des résultats satisfaisants.

Les *prix de l'école* méritent d'arrêter plus longtemps votre attention, car ils ont été disputés, en première et en deuxième année, par un nombre de concurrents beaucoup plus considérable que de coutume. Pour la première année, ce nombre, qui était de 9 en 1892 et de 5 en 1893, a brus-

quement atteint le chiffre de 17; pour la deuxième il était de 3 en 1892, de 5 en 1893 et s'est élevé à 11 au dernier concours. C'est, en somme, le double ou le triple du nombre des concurrents définitifs qu'avaient fournis les années précédentes. Comme on pouvait le prévoir, cette augmentation du nombre des concurrents a eu pour conséquence une élévation notable dans les notes des lauréats; ce progrès, il est vrai, ne se fait pas sentir en première année, mais il devient manifeste en seconde, et il l'est beaucoup plus en troisième où l'on voit le 1er prix mériter la note 83, tandis que les 1ers prix de 1892 et de 1893 n'atteignaient pas ou dépassaient à peine la note 70.

Les *prix de fondations* ont attiré un moins grand nombre de candidats que les prix de l'école, mais il est juste de constater, pourtant, que ce nombre est supérieur à celui des années précédentes. Abstraction faite du *prix Gobley*, qui est bisannuel, 20 élèves, en effet, ont concouru pour l'ensemble de ces prix, contre 17 en 1893 et 15 en 1892. Le progrès est lent, mais sensible, et nous paraissons nous éloigner définitivement de la période fâcheuse où certains prix de fondations devaient être retirés faute de concurrents.

Ces progrès bien que très réels ne sauraient toutefois nous satisfaire: les prix de fondations n'ont pas, auprès de nos élèves, la faveur qu'ils méritent, et les prix de l'école, en troisième année, sont l'objet d'une désertion regrettable qui s'est fait sentir cette année avec une intensité qu'a rendue singulièrement frappante le nombre des concurrents inscrits pour les concours de première et de deuxième année. Sans doute nos élèves font entre eux, à mesure qu'ils se connaissent, une sélection qui éclaircit leurs rangs; mais il est à souhaiter que le niveau des études réduise cette sélection à des limites plus faibles et n'élimine que la minorité, au lieu de la majorité des concurrents.

C'est par ce désir que je terminerai le rapport que vous

m'avez fait l'honneur de me confier. Les concours de cette année nous ont fait connaître un certain nombre de candidats chez lesquels le goût des recherches est très prononcé, et s'est manifesté déjà par des travaux scientifiques assez importants. Si, comme il est permis de l'espérer, le nombre de ces chercheurs va encore en augmentant, si d'autre part une amélioration générale se fait sentir dans les études de nos élèves, l'École de pharmacie sera en mesure de donner tout ce qu'on est en droit d'attendre d'elle : des praticiens consciencieux et instruits aux officines, des adeptes dévoués à la science.

NOTICE

SUR LES PRIX DE FONDATIONS

INSTITUÉS

PAR L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS

Prix Ménier

Par une lettre en date du 4 novembre 1859, M. Ménier, pharmacien droguiste à Paris, offrait à l'École supérieure de Pharmacie un coupon de rente de 500 francs pour la fondation d'un prix spécial de matière médicale, à décerner annuellement sous son nom.

Un décret du 17 décembre 1859 autorisa l'École de Pharmacie à accepter cette fondation.

L'article 2 stipulait que, lorsque le prix ne serait pas attribué, les arrérages de la rente seraient capitalisés pour augmenter la valeur des prix à décerner les années suivantes.

En outre, un arrêté ministériel en date du 17 février 1866 autorisait l'École à décerner au lauréat du *prix Ménier* une médaille d'argent dont la valeur serait également prélevée sur les arrérages de la rente.

Par suite de ces dispositions et en vertu d'une décision ministérielle du 27 octobre 1877, la valeur annuelle du *prix Ménier* a été portée à 600 francs, plus une médaille d'argent.

Sont admis à concourir en vue de l'obtention dudit prix, les élèves ayant pris au moins quatre inscriptions dans une École supérieure de pharmacie ou six dans une École prépa-atoire, et les élèves en pharmacie justifiant au moins de deux ans de stage régulier, soit dans les pharmacies civiles, soit dans les hôpitaux civils, militaires ou de la marine.

Le programme du concours comporte trois épreuves, parmi lesquelles une dissertation écrite en français ou mémoire sur un sujet d'histoire naturelle médicale donné chaque année par l'École. Ce mémoire doit être remis au secrétariat le 28 juin au plus tard.

Prix Laillet

Aux termes de son testament en date du 4 mars 1866, M. Laillet (Frédéric-Edmée), ancien pharmacien à Paris, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 20.000 francs pour la fondation de deux prix annuels d'une valeur de 500 francs.

Par décret du 20 avril 1876, le Ministre de l'instruction publique était autorisé à accepter ce legs au nom de l'État.

Toutefois, en suite d'un jugement rendu par le tribunal de Pithiviers, le 7 janvier 1881, le montant dudit legs s'est trouvé réduit à la somme de 14. 278 fr. 50.

La rente, qui ne dépassait pas 500 francs, fut appliquée, par arrêté du 24 mars 1882, à l'institution d'un prix annuel de même valeur qui, sous la dénomination de son fondateur, devait être affecté alternativement à la Pharmacie et à la Zoologie.

Le règlement qui détermine la nature des épreuves admet les seuls élèves de troisième année à concourir en vue de l'obtention du *prix Laillet*. Le concours est ouvert au mois de juillet.

Prix Laroze

Par un testament olographe du 20 avril 1868, M. Paul Laroze, ancien pharmacien, décédé à Paris, le 27 février 1871, a légué à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10. 000 francs pour la fondation d'un prix annuel de 500 francs à décerner, sous son nom, au meilleur mémoire écrit en français, imprimé ou manuscrit, sur l'analyse

qualitative ou quantitative, pour tâcher de prévenir les erreurs dans les rapports ou analyses chimiques.

Un décret en date du 31 janvier 1874 a autorisé l'acceptation du legs. L'assemblée des professeurs de l'École, aux termes d'un arrêté en date du 1er mai 1879, désigne chaque année la branche de la science dans laquelle les concurrents, qui devront être reçus pharmaciens de 1re ou de 2e classe, ou élèves inscrits dans une école supérieure de pharmacie de France, choisiront leur sujet.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat du 20 au 28 juin.

Prix Gobley (*biennal*)

M. Gobley, membre de l'Académie de médecine, ancien agrégé de l'École supérieure de Pharmacie de Paris, décédé le 1er septembre 1876, léguait à ladite École, par un testament olographe en date du 28 novembre 1872, une rente annuelle et perpétuelle de 1.000 francs en 3 p. 100, exempte de tous frais, destinée à fonder près cet établissement un prix de 2.000 francs qui serait décerné, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur travail, soit sur un sujet proposé par l'École, soit sur un sujet quelconque se rattachant aux sciences pharmacologiques.

L'acceptation de cette fondation fut autorisée par décret du 26 juin 1877.

Les mémoires doivent être déposés au secrétariat au moment de l'inscription des candidats, du 20 au 28 juin.

Prix Lebeault

Par testament olographe en date du 22 octobre 1874, M. Lebeault (Joseph), pharmacien à Paris, décédé le 20 juin 1875, léguait à l'École supérieure de Pharmacie de Paris une somme de 10.000 francs, dont l'acceptation au

nom de l'État fut autorisée par un décret du 8 février 1877, au profit de cet établissement,

Le décret stipulait que ladite somme serait placée en rentes sur l'État 3 p. 100 et les arrérages affectés à la fondation d'un prix annuel (dont la valeur fut ultérieurement fixée à 500 francs par arrêté en date du 18 juillet 1877), qui serait décerné aux élèves de ladite École, à la suite d'un concours portant alternativement sur la Pharmacie et sur la Zoologie médicale.

Le concours a lieu tous les ans au mois de juillet ; sont admis à y prendre part, dans les conditions déterminées par un règlement spécial, les élèves de deuxième année pour la Pharmacie, les élèves de troisième année pour la Zoologie.

Prix Desportes

M. Desportes (Eugène-Henri), membre de l'Académie de médecine, par un acte notarié en date du 3 décembre 1874, avait fait don à l'École supérieure de Pharmacie de Paris d'un titre de rente de 700 francs pour la fondation d'un prix annuel de pareille somme à décerner, après concours, à un élève de cet établissement.

L'acceptation de cette libéralité par le Ministre de l'instruction publique, au nom de l'État, fut autorisée par un décret du 22 janvier 1875.

En outre, un arrêté en date du 14 juillet 1875, portant règlement du concours, disposait que le *prix Desportes*, consistant en une somme de 700 francs, qui pourrait être augmentée du montant des arrérages provenant de la valeur de prix non distribués antérieurement, serait décerné à l'élève « qui se serait le plus distingué dans les travaux pratiques de micrographie, dans les études de botanique générale, anatomie, organographie et physiologie et dans les connaissances des plantes».

Tous les élèves appelés à suivre, pendant l'année scolaire, les travaux pratiques de micrographie sont admis à prendre part au concours, ouvert au mois de juillet.

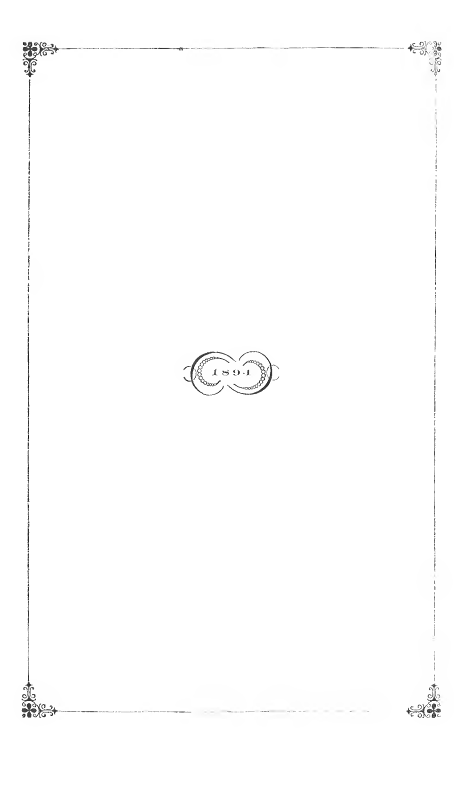
PRIX HENRI BUIGNET

Par un acte notarié en date du 19 mai 1877, Mme HALLAYS (Amélie-Louise), veuve de M. Henri BUIGNET, en son vivant professeur de physique à l'École supérieure de Pharmacie de Paris, faisait donation à ladite École d'un titre de 1.000 francs de rente 3 p. 100 sur l'État français pour la fondation de deux prix annuels de Physique, l'un de 600 francs, l'autre de 400 francs, à décerner, après concours, à deux élèves de cet établissement, sous le titre de « *Prix Henri Buignet.* »

Un décret en date du 18 juillet 1877 autorisa le Ministre de l'instruction publique à accepter cette donation.

Les élèves qui ont suivi avec assiduité les manipulations de physique de l'année sont seuls admis à prendre part au concours, qui aura lieu au mois de juillet.

MELUN. — IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE. — PH. 115 H.


1894